

PROJET CONTRE PROJET EN MARCHÉ / LR-UDI

1. **FISCALITÉ** : En Marche prévoit une hausse de la CSG, quand nous faisons de la baisse de la fiscalité une priorité

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous n'augmenterons ni la TVA ni la CSG.
- Nous baisserons de 10% l'impôt sur le revenu pour tous les ménages.
- Nous rétablirons la défiscalisation des heures supplémentaires.
- Nous rétablirons l'universalité des allocations familiales et relèverons le plafond du quotient familial au niveau de 2012.
- Nous encouragerons la transmission du patrimoine entre les générations en réduisant de 15 à 10 ans le délai entre deux donations.

Projet d'En Marche :

- Aucune baisse d'impôt sur le revenu n'est prévue alors que les Français ont été victimes d'un matraquage fiscal sans précédent pendant la mandature socialiste. Pire, En Marche prévoit une augmentation de 1,7 point de la CSG, soit 21 Mds d'euros de prélèvements supplémentaires, qui toucheront en particulier les retraités, les fonctionnaires et les indépendants !
- L'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des Français n'est pas financée et aura au final un coût pour les Français d'une manière ou d'une autre.
- En Marche ne fait aucune proposition envers les familles pourtant grandes perdantes du quinquennat Hollande.
- En matière d'ISF, En Marche reste au milieu du gué en proposant de le transformer en impôt sur la rente immobilière. Ce sont les classes moyennes supérieures et les retraités, dont l'essentiel du patrimoine est en immobilier, qui paieront le prix fort de cette réforme.

2. **COMPÉTITIVITÉ** : Les Républicains ont un projet en matière de compétitivité infiniment plus fort que celui d'En Marche

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous transformerons le CICE, véritable usine à gaz, en baisse de charges dès 2018 pour tous les salaires car nous croyons à une base industrielle forte en France. Nous irons plus loin avec une baisse supplémentaire de charges et d'impôts de production que nous séquencerons (Baisse de l'IS à 25% en 5 ans).
- Une exonération totale de charges sociales sera prévue pour l'embauche d'un jeune en alternance.
- Nous supprimerons l'ISF pour encourager l'investissement et éviter l'évasion des capitaux.
- Enfin, nous garantirons la stabilité fiscale et prévoyons de diminuer la dépense publique de 100 milliards sur 5 ans.

Projet d'En Marche :

- La seule baisse de charges prévue dans le programme d'En Marche est celle des cotisations sociales employeurs en remplacement du CICE. Cela ne permettra pas de mettre en place les conditions d'un véritable choc de compétitivité.
- En Marche ne propose aucune réduction sérieuse des dépenses publiques : son plan d'économies de 60Mds€ est déjà grevé par 50Mds€ de dépenses nouvelles sur le quinquennat alors qu'il en va de notre souveraineté financière.

PROJET CONTRE PROJET EN MARCHÉ / LR-UDI

3. **SÉCURITÉ** : Le projet d'En Marche ne prend pas la mesure de la nécessité de restaurer l'autorité de l'Etat après le laxisme des années Taubira

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous réinstaurerons les peines-plancher automatiques et supprimerons les réductions automatiques de peine.
- Nous abaisserons la majorité pénale des mineurs récidivistes à 16 ans.
- Nous construirons 16.000 places de prison.

Projet d'En Marche :

- En Marche propose la création d'une « police de sécurité quotidienne », résurgence de la police de proximité de Lionel Jospin dont l'inefficacité n'est plus à prouver.
- Le mouvement prône en apparence la « tolérance zéro », tout en refusant l'abaissement de la majorité pénale à 16 ans et le rétablissement des peines-plancher supprimées par Christiane Taubira.

4. **LUTTE CONTRE LE TERRORISME** : Contrairement à En Marche, nous appelons à la plus grande fermeté contre toutes les thèses qui nourrissent l'islam radical

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous appelons à la plus grande fermeté dans la guerre contre le terrorisme : les personnes fichées S les plus dangereuses seront placées de manière préventive sous surveillance physique et électronique renforcée.
- Nous expulserons automatiquement les étrangers ayant des liens avec les mouvances terroristes.
- Les mouvements se réclamant du salafisme et de l'islam radical seront dissouts. Il en va de même des associations qui prônent la violence ou les discriminations à l'égard des femmes.

Projet d'En Marche :

- En Marche ne prend pas de mesures fortes pour enrayer la propagation des thèses de l'islam radical sur notre territoire. Le retour à un service national d'un mois coûtera très cher à l'Etat et mobilisera des personnels dont la mission est d'être sur le terrain pour un résultat très discutable.

PROJET CONTRE PROJET EN MARCHÉ / LR-UDI

5. **SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE** : Le projet d'En Marche occulte les défis de notre système de protection sociale qui appelle des réformes courageuses !

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous interdirons tout déficit de la sécurité sociale.
- Nous protégerons et renforcerons l'exercice libéral de la médecine et supprimerons le tiers payant généralisé pour redonner du temps médical aux médecins.
- Nous mettrons fin dans sa forme actuelle à l'Aide Médicale d'État (AME).
- Nous créerons une allocation sociale unique plafonnée, fusionnant la majorité des aides sociales, plus incitative à la reprise d'un emploi, et permettant de lutter contre la fraude sociale.
- Nous suspendrons le versement de toute aide sociale et crédit d'impôt durant 5 ans aux personnes qui commettent des fraudes fiscales et sociales lourdes.

Projet d'En Marche :

- En Marche ne formule aucune mesure pour assurer la pérennité de notre système de santé. Il cible 2,3% de croissance par an des dépenses de l'Assurance maladie (ONDAM), ce qui est supérieur à ce qui a été fait ces dernières années (2% en 2015, 1,8% en 2016).
- Le projet ne formule pas non plus de propositions pour lutter contre l'assistanat.
- Sur le tiers payant généralisé, le mouvement joue une fois de plus l'ambiguïté, en se prononçant pour un tiers payant « généralisable ».

6. **RETRAITES** : Le projet d'En Marche nie qu'une réforme s'impose pour assurer la pérennité et l'équité de notre système de retraites

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous reculerons progressivement l'âge de départ à 65 ans, en garantissant les dispositifs de carrière longue. Grâce à cette mesure, nous pourrions augmenter les petites retraites de 300 € par an, et les pensions modestes de réversion de 10 %.
- Nous supprimerons progressivement les régimes spéciaux de retraite et alignerons les régimes de retraite de la fonction publique sur le régime général.

Projet d'En Marche :

- En Marche ne souhaite pas repousser l'âge de départ à la retraite alors que la réforme de 2010 a montré que c'est une nécessité pour redresser les comptes sociaux. Il souhaite aller vers un système universel de retraite, véritable usine à gaz. On passerait d'un système de solidarité à un système totalement assurantiel très difficile et très long à mettre en place alors que les économies sont nécessaires immédiatement.
- Rien n'est proposé non plus pour revaloriser les petites retraites. Pire, la hausse de la CSG contribuera à faire baisser le niveau de vie de 60% des retraités.

PROJET CONTRE PROJET EN MARCHÉ / LR-UDI

7. **RURALITÉ** : Le projet d'En Marche n'apporte pas de réponse pour remédier à la fracture territoriale

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous rétablirons un équilibre entre aires urbaines à forte concentration d'emplois, d'infrastructures et de services, et les zones rurales. Nous voterons une loi de programmation pour la ruralité et les territoires. Pour chaque euro investi dans la ville, nous investirons un euro dans la ruralité.
- Nous imposerons un moratoire sur la fermeture des services publics en milieu rural, jusqu'à la création d'une agence de rénovation rurale et territoriale. (Numérique, aménagement du territoire)

Projet d'En Marche :

- Les représentants d'En Marche ont montré au cours de cette campagne leur méconnaissance et leur absence d'intérêt pour la France périurbaine et rurale. Ils ne formulent aucune proposition pour remédier à la fracture territoriale qui divise notre pays.

8. **IMMIGRATION** : porte-parole d'une « France ouverte », En Marche n'entend pas les préoccupations des Français en matière d'immigration

Projet de l'Union de la Droite et du Centre :

- Nous réduirons de moitié l'immigration sur le quinquennat par la mise en place de quotas.
- Nous proposons la création de zones de contrôle renforcées de l'immigration, dans les territoires soumis à une très forte pression migratoire, où l'identification des migrants doit être systématique.
- La générosité de notre modèle social n'est pas sans limites : nous conditionnerons l'accès aux allocations familiales et logement à au moins 2 ans de cotisations. Dans cette même logique, nous mettrons fin dans sa forme actuelle à l'Aide Médicale d'État (AME) en la restructurant profondément.
- Nous maintiendrons le contrôle de nos frontières tant que Schengen n'aura pas été réformé.

Projet d'En Marche :

- En Marche n'affiche aucune fermeté en matière de lutte contre l'immigration. Au contraire, leur permissivité en matière migratoire va de pair avec une complaisance dangereuse à l'égard des communautarismes comme le montrent les déclarations de campagne sur l'absence de culture française.
- Il fait peser sur les communes un programme d'intégration aux contours flous. Aucune réforme de l'espace Schengen n'est prévue.

MAJORITÉ POUR LA FRANCE
UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE